Contrat Local de Santé 2023-2027 du Pays de Brocéliande

Le Contrat Local de Santé traduit l'engagement de l'Agence Régionale de Santé, du Syndicat mixte du Pays de Brocéliande et des partenaires autour d'un programme d'actions sur une période de 5 ans.

Programme d'actions

Enjeux thématiques

1 Environnement et habitudes favorables à la santé

1.1 – Activités physiques et sportives

- Développement de la démarche ICAPS auprès des établissements scolaires
- Olympiades de la santé

1.2 – Alimentation saine et durable

1.3 – Habitat et qualité de l'air intérieur

- Campagne de mesure du radon
- Temps d'information grand public sur habitat et santé
- Sensibilisation de la filière du bâtiment

1.4 – Conduites addictives

- Temps fort pluriprofessionnel
- Espaces sans tabac
- Sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire

1.5 – Santé mentale

- Création d'un CLSM
- Poursuite des SISM
- Formations en santé mentale

2 Publics spécifiques

2.1 – Réseau de lutte contre les VIF

2.2 – Promotion de la santé des jeunes à Plélan-le-Grand

2.3 – Territoires Innovants Séniors

3 Accès aux soins et à la prévention promotion de la santé

3.1 – Attractivité des métiers de santé et du territoire

- Professionnels médicaux et paramédicaux
- Secteurs en tension : sport, animation et médico-social

3.2 – Sensibilisation aux outils numériques en santé

3.3 – Accessibilité aux bilans du Centre d'Examens de Santé à Rennes

Agir pour promouvoir la santé dans toutes ses dimensions

- Sur les facteurs de risque : consommation d'alcool ou de tabac, sédentarité, souffrances psychiques,…
- Sur les facteurs de protection : alimentation saine, activités physiques et sportives, qualité de l'air intérieur, qualité du cadre de vie,…
- Sur l'organisation des parcours de santé : faciliter l'accès aux soins, améliorer l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement,…
- En faveur des personnes vulnérables et de leurs aidants : personnes en perte d'autonomie, en situation de handicap, de précarité, éloignées de l'accès aux droits et aux soins,…

Enjeux socles

A Lisibilité des ressources et des besoins

A.1 – Centre de ressources commun

- Répertoire mutualisé des ressources en santé du territoire
- Fonds documentaire pour diagnostics

B Mobilisation partenariale

B.1 - Information des élus locaux

B.2 – Réseau sur la santé de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

C Information et participation des citoyens

C.1 – Forum citoyen

C.2 – Budget participatif sur la prévention promotion de la santé

Axes de travail

1 Environnement et habitudes favorables à la santé

1.1 – Développer des ateliers de promotion d'une alimentation saine et durable et des activités physiques et sportives

1.2 – Développer l'urbanisme favorable à la santé

2 Publics spécifiques

2.1 – Développer des actions pour améliorer la santé au travail

2.2 – Développer des actions en faveur de l'inclusion des personnes âgées ou en situation de handicap

3 Accès aux soins et à la prévention promotion de la santé

3.1 – Établir un état des lieux sur les besoins et les solutions existantes en termes de mobilités pour accéder aux soins et aux actions de prévention promotion de la santé

ICAPS : Intervention Centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité
CLSM : Conseil Local en Santé Mentale
SISM : Semaines d'Informations en Santé Mentale
VIF : Violences Intrafamiliales

Instances

Comité de pilotage

Instance décisionnelle : suivi de l'avancée du contrat et de son évaluation

Comité stratégique

Instance de suivi et de la mise en oeuvre des décisions du comité de plotage

Comité technique

Instance opérationnelle : accompagnement des partenaires et des citoyens pour la construction et la mise en place des projets, préparation des comités stratégique et de pilotage

Commission santé

Instance politique de représentants d'EPCI et de communes

Mobilisations partenariales

Instances techniques de mise en oeuvre : groupes de travail, réseaux, …

Forum citoyen

Instance d'information et de participation des habitants

LES ACTEURS DE SANTÉ

Les signataires : Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Région Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine, Communauté de communes Saint-Méen Montauban, Montfort communauté, Brocéliande communauté, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale d'Ille-et-Vilaine, Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique d'Ille-et-Vilaine, Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine, Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail d'Ille-et-Vilaine, Mutualité Sociale Agricole des Portes-de-Bretagne

Les pilotes ou participants à la mise en œuvre des actions : Centre Hospitalier de Brocéliande, Centre Hospitalier Guillaume Régnier, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Brocéliande, DAC'tiv, Groupement de Coopération Sanitaire e-santé, Ligue contre le cancer, AIDES, Les Amis de la Santé, Maison Associative de la Santé, Conseil de développement, Centre Social l'Inter'val, pôle ESS Pays de Brocéliande

Les contributeurs aux actions : élus et services communaux, professionnels de santé libéraux, services sociaux et médico-sociaux, établissements scolaires, structures sportives et culturelles, citoyens

Pour plus d'informations ou s'associer aux projets du CLS

sante@pays-broceliande.bzh

Syndicat mixte du Pays de Brocéliande
Manoir de la Ville Cotterel
48 rue de Saint-Malo - BP 86048
35360 Montauban-de-Bretagne
02 99 06 32 45
www.pays-broceliande.bzh

Crédits photos : Adobestock (MightyDesign, goodluz, stas111, Afanasiev-Oleksii)
Conception : Syndicat mixte du Pays de Brocéliande - Mai 2023